

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

Mois 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste :
Six mois 35 fr.
Trois mois 18
Trois mois 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 24 JUILLET

COMITÉ CONSERVATEUR

DE

Maine-et-Loire.

Le Comité conservateur a établi son siège à Angers, rue Voltaire, n° 8, au 2^e étage.

Les Bureaux sont ouverts dès à présent de midi à 3 heures.

Pendant la période électorale, ils le seront en permanence.

L'HEURE DE M. CLÉMENTEAU

A défaut de grives, dit un proverbe, emprunté comme la plupart des autres à la légende des nations, on prend les merles.

A défaut de nouvelle politique plus importante, il nous faut revenir sur le discours de M. Clémenceau, ou plutôt il nous faut repartir de M. Clémenceau à propos de son discours.

La longue et confuse harangue que vient de prononcer le député de Montmartre n'est pas seulement, en effet, un discours électoral comme il s'en prononce à peu près tous les jours, c'est le commencement d'une série.

M. Clémenceau se propose de faire son tour de France; il va porter en tous lieux la « bonne nouvelle » radicale. Bordeaux a été la première étape. Il va se rendre un peu partout dans les grandes villes et même dans les petites. On annonce des discours de lui à Marseille, à Lyon, à Saint-Etienne; puis il parcourra les Vosges et combatta M. Ferry jusque dans son « repaire » de Fourchamps; puis il se rendra dans le Nord et peut-être dans l'Ouest.

On comprend que M. Clémenceau ne va pas se donner tant de peine et tant de mal pour le seul plaisir d'opposer aux listes opportunistes des listes radicales; M. Clémenceau entend, du même coup, travailler pour

lui; M. Clémenceau veut profiter du nouveau mode de scrutin pour reprendre à son compte le plan que n'a pu réaliser, il y a quatre ans, M. Gambetta; M. Clémenceau veut, lui aussi, inscrire son nom en tête du plus grand nombre de listes possible; en un mot, se faire plébisciter d'abord, puis, si le plébiscite a réussi, renvoyer l'austère Brisson à ses chères études, et prendre le pouvoir.

On commence, en effet, à parler couramment, dans le monde politique, d'un ministère Clémenceau; le ballon d'essai a été lancé, ces jours-ci, par le *Petit Journal*, et rapidement il a pris son essor.

Le *Petit Journal* d'abord, et pas mal d'autres après lui, soutiennent cette thèse que M. Clémenceau se verrait forcé, même s'il n'y tenait pas, à prendre le pouvoir quand se réunira la Chambre prochaine, parce qu'il sera devenu alors le pivot de la situation et, par conséquent, « l'homme nécessaire ».

Cette propagande se fait-elle avec ou sans l'aveu de celui qui en est l'objet? Nous l'ignorons encore, mais elle se fait et gagne du terrain, parce qu'elle répond à la logique des choses.

La loi fatale du système républicain est de verser toujours à gauche.

Lorsque les républicains ont pris le pouvoir en 1877, on a commencé par les modérés du centre; le centre qui, naïvement, s'était flatté d'immobiliser la puissance ministérielle entre ses mains, a été vite usé jusqu'à la corde.

En 1880, il a disparu de la scène politique pour faire place à l'opportunisme. Ce régime odieux a pillé, ruiné, déshonoré la France; le 30 mars dernier, il a succombé sous le poids de ses fautes, de ses folies et de ses crimes; en vain, il se débat et essaie de disputer le terrain à ses adversaires; il est fini et bien fini. C'est le tour du radicalisme qui arrive.

On peut donc croire que l'heure de M. Clémenceau est venue. Il est probable que M. Clémenceau le croit lui-même. Dimanche, il a fait son premier acte « d'homme de

gouvernement » en « coupant sa queue », comme l'avait fait naguère son prédécesseur Gambetta; il a exclu de sa république les révolutionnaires violents :

« Il y a malheureusement chez nous, a-t-il dit, un parti révolutionnaire qui préconise la lutte des classes et la violence. Je vous le déclare, comme je l'ai toujours et partout déclaré, sous la République, ce programme ne sera jamais le mien... Il faut s'attacher d'une façon ferme, inébranlable, à la légalité. »

N'est-il pas curieux de voir tous ces anciens révolutionnaires extrêmes, qui naguère préconisaient l'emploi de la force et de la violence, chanter maintenant les mérites de la légalité? *Rabagas* est de tous les temps et de toutes les époques.

Donc, l'heure de M. Clémenceau est venue, comme était arrivée, il y a quatre ans, celle de M. Gambetta, — qui eût dit en 1871 que sonnerait l'heure du « fou furieux? » — comme arrivera, par une loi fatale, celle de M. Rochefort, celle de M. Lissagaray, celle des successeurs des Ferré et des Raoul Rigault.

Cette dégringolade dans le sang et dans la boue est inéluctable, à moins que la France ne se réveille un beau matin de sa longue torpeur et, en tuant la République, ne secoue le joug des différentes factions révolutionnaires.

Puisse notre pays ne pas tomber si bas et s'arrêter à l'expérience de M. Clémenceau.

Les soins de ce médecin suffiront peut-être pour tuer la République.

GEORGES HUILLARD.

ILS ONT PEUR

M. Waldeck-Rousseau a prononcé à Rennes, *inter pocula*, un discours qui prouve que l'assurance des opportunistes en particulier et des républicains en général a diminué depuis quelque temps. Naguère encore ils croyaient pouvoir donner carrière à toutes

leurs préférences personnelles et lever, au besoin, entre eux, drapeau contre drapeau; aujourd'hui ils s'aperçoivent qu'ils ne peuvent avoir quelque chance de succès qu'à la condition de marcher au combat en rangs serrés et de tout sacrifier à l'établissement d'une union absolue.

Yeut-il jamais, dit fort bien le *Moniteur*, un homme plus fier et plus cassant, plus confiant dans ses propres ressources et dans celles de son parti que M. Waldeck-Rousseau? N'a-t-il pas fait entendre en maintes occasions, notamment dans son fameux discours de Tourcoing, que les amis du gouvernement dont il faisait alors partie pouvaient tenir tête à tous les adversaires, de gauche comme de droite? N'a-t-il pas repoussé orgueilleusement l'alliance du radicalisme? L'opportunisme *fara da se*. Eh bien! le voici maintenant qui recherche l'appui de ceux dont il dédaignait naguère encore le concours! Le voici qui tend la main au chef du parti radical dans l'Ille-et-Vilaine, et qui, sans lui garder la moindre rancune de l'échec que celui-ci lui a infligé, lors des dernières élections sénatoriales, lui demande formellement et publiquement son assistance :

« Les républicains, a-t-il dit à M. Le Bastard, doivent surtout éviter de fournir des armes à la réaction, de lui permettre, par leurs divisions, de semer la défiance et d'entretenir un sentiment d'incertitude sur le lendemain, qui, pour un pays vivant de travail, de commerce, d'opérations à longue échéance, serait une cause de malaise et de trouble. On peut différer sur les méthodes, c'est le propre d'un régime de libre discussion que de faire surgir sur chaque question des avis bien divers; mais, quand il s'agit de faire face à la réaction, une seule question se pose: la conservation de la République. On ne discute pas entre soi devant l'ennemi. »

Il faut que les opportunistes se sentent bien malades pour tenir un tel langage; en tout cas, leurs efforts de concentration ne réussiront pas; M. Clémenceau a répondu d'a-

de la vérité de ce fait absolument inusité depuis tant d'années.

Mais avant qu'il eût eu le temps de faire la moindre réflexion *in petto*, une jeune femme, aux fières et élégantes allures, avait lestement sauté à terre; et s'avançant vers le vieillard, après avoir passé autour de son bras la bride de son cheval :

— Pourriez-vous me dire, monsieur, à qui appartient la maison devant laquelle nous sommes? demanda-t-elle.

Le vieillard la regarda avec étonnement, comme si la question posée par l'étrangère lui semblait être une monstruosité.

Il remua tristement la tête.

— Pourquoi me demandez-vous cela? répondit-il.

— Je désirerais parler au maître de cette maison.

— Aucun maître ne l'habite plus depuis de longues années, madame.

— N'a-t-elle pas appartenu, avant la guerre, à M. Lucien Sauvatre?

Le vieillard releva brusquement la tête.

— Vous le connaissez? demanda-t-il.

— Oui, je l'ai rencontré autrefois, répondit la jeune femme; mais depuis long temps j'ai perdu sa trace, si je n'ai pas perdu son souvenir.

— Je suis comme vous, madame, je ne sais ce qu'est devenu le maître auquel je voulais consacrer ma vie. Et le pauvre vieux Jérémie s'est promis de

veiller sur ses intérêts jusqu'au jour où il pourra dire au fils de son ancien maître :

« Voici ce que vous m'avez confié et ce que j'ai gardé en bon et fidèle serviteur. »

Mais un profond soupir, sorti péniblement de la poitrine du vieillard, annonça qu'il savait peut-être plus de choses qu'il n'en voulait dire.

— Est-ce que la maison est complètement inhabitée? demanda la jeune femme.

— A part les Gundheim, qui ont pris à ferme les terres qui longent la rivière de l'Ille, je suis seul dans la maison et ses entourages, répondit tristement le vieillard.

La jeune femme eut un instant d'hésitation, aussitôt réprimé par un effort de volonté.

— Je désirerais habiter ce pays pendant quelques jours, plus longtemps peut-être, continua-t-elle; voudriez-vous me recevoir sous votre toit et m'y donner un gîte pendant mon séjour dans cette contrée?

— Cela me paraît bien difficile, madame, répondit le vieux Jérémie; la maison, dans laquelle je n'entre moi-même que bien rarement, pour m'assurer seulement de son état de conservation, est, je dois vous l'avouer, en bien mauvais entretien pour recevoir une belle dame comme vous.

— Oh! cela m'importe peu, pourvu que j'y trouve un abri pour la nuit et contre le mauvais temps.

— Oui; mais le maître peut revenir, et il serait mécontent de trouver une personne étrangère dans sa demeure.

— Ne m'avez-vous pas dit qu'il y avait plusieurs années qu'il avait abandonné cette maison, sans jamais vous donner de ses nouvelles?

— Oui, je l'ai dit, et cela est vrai, répondit Jérémie.

— Vous voyez donc bien qu'il est impossible qu'il revienne, juste en cet instant, pour vous blâmer et vous désapprouver d'avoir rendu un service à une femme inoffensive, reprit la jeune dame. D'ailleurs, je vous promets, si vous le désirez, de m'éloigner immédiatement, sans parler à votre maître et sans lui faire connaître ma présence, s'il revenait dans sa demeure avant que j'en fusse partie.

Cette promesse sembla rassurer le vieux serviteur, qui se mit alors, sans se douter de son inconvenance, à examiner avec un soin minutieux la nouvelle arrivée.

La jeune femme supporta, en souriant, cet examen, auquel elle semblait se prêter elle-même avec toute la bonne grâce possible.

C'était une belle et charmante créature, d'une taille un peu au-dessus de la moyenne.

Admirablement proportionnée et bien prise dans son élégant costume d'amazone, elle fut servie de modèle à un sculpteur en pleine d'une H. B.

La FEMME du RENÉGAT

PAR NELLY LIBUTIER

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE I^{er}.

VIEILLE MAISON ET JEUNE HÔTESSE

Huit années se sont écoulées depuis les événements que nous venons de raconter.

La France, relevée et presque enrichie, ne semble plus se souvenir des tristes péripéties de la guerre dont elle a été victime.

Un soleil brillant, gai comme l'était autrefois le mois de mai de joyeuse et poétique mémoire, jouait et fait resplendir la cime des grands arbres d'une longue allée de platanes que nous connaissons déjà.

Nous sommes à quelques kilomètres de la petite ville de Benfeld, près de la maison habitée jadis par M. Sauvatre et son fils.

Un bruit occasionné par le rapide galop d'un cheval qui débouche de l'avenue, un vieillard, quelque peu assis sur un banc devant la porte, relève vivement la tête, pour bien s'assurer

vance, par un refus formel, à l'invite de M. Waldeck-Rousseau.

LES COMPTES DU TONKIN.

On les a faits : 470 millions, jusqu'à présent — sans compter les dépenses courantes et les dépenses à faire — 470 millions et quarante mille soldats et marins distraits de la défense nationale, et M. Rouvier, prenant des airs effarouchés, croit être très-fort en ajoutant : « Dites-nous ce que vous auriez fait vous-mêmes si vous aviez eu le pouvoir. »

Ce que nous aurions fait ? D'abord nous n'aurions pas tenté la conquête difficile et infructueuse du Tonkin, et nous aurions profité des leçons du passé. Depuis la campagne d'Égypte et l'expédition de Saint-Domingue, les expéditions lointaines entreprises sans but et sans profit coûtent cher à la France.

Aujourd'hui, on a commencé à faire les comptes de l'expédition du Tonkin. Ils sont loin d'être terminés ; le gouvernement a été obligé d'avouer une dépense de 470 millions, sur lesquels la Chambre n'a voté jusqu'ici que 266,298,742 francs ; ce n'est encore que le premier chapitre de cette liquidation. L'on ne compte pas la réparation de notre flotte, que M. l'amiral Peyron évaluait légèrement à 30 millions et qui en coûtera bien davantage ; on ne compte pas ce qu'il faudra dépenser pour rendre à nos arsenaux et à nos magasins le matériel qui en est sorti ; l'on ne compte pas quarante mille hommes enlevés à la défense de nos frontières, et ce que coûteront annuellement l'organisation et l'administration d'une colonie qui ne rapporte rien à la métropole.

Si, au mois de juillet 1885, la dépense s'élève déjà à 470 millions, en 1886 elle atteindra au moins le chiffre de 700 millions. A la veille des élections, il importe de rappeler au pays ce que coûte le gouvernement que nous subissons.

470 millions de Tonkin sur l'addition. C'est trop cher. — Et ils espèrent revenir après les élections ?

UNE VICTIME OUBLIÉE.

Un consul de France a succombé dans le Soudan, victime du devoir professionnel qui l'a retenu à son poste après l'invasion du Mahdi. Sa mort a passé inaperçue, et le Français constate qu'aucun rapport officiel n'a rendu témoignage de la fin tragique de M. Herbin. C'est le général Gordon lui-même qui, dans son journal d'outre-tombe, nous rappelle comment M. Herbin a sacrifié sa vie ; le neveu du général, dans une lettre adressée au *Petit Marseillais*, relève l'inconcevable oubli dans lequel le gouvernement français a enseveli cette victime du devoir et de la civilisation.

« Ce n'est pas le général Gordon qui aurait traité la mémoire d'un héros français, comme certains Français traitent la sienne, lui qui ne manquait pas une occasion pour

manifeste sa sympathie pour la France. Voici à ce sujet un extrait de son journal écrit de Khartoum et qui ne pourra qu'intéresser vos lecteurs :

« J'aimais beaucoup Herbin (consul français à Khartoum), écrit-il, c'était un Français des plus agréables et des plus intelligents. Je l'ai toujours trouvé très-équitable, quoique avec un penchant français bien naturel. Pour mon compte, je ne vois pas quel mal la France pourrait nous faire si elle avait une voix en Égypte, et je prévois que beaucoup de bien en résulterait. Si la France avait eu une voix en Égypte, jamais l'état actuel des choses ne se serait produit. Quand on n'a pas de chevalerie chez soi, on ferait bien d'aller l'emprunter chez son voisin. »

« Puisque j'ai prononcé le nom du Français Herbin en citant le journal du général Gordon, permettez-moi de terminer par une question que je ne réussis pas à résoudre. Comment se fait-il que la France n'ait pas songé à pleurer Herbin, qui est mort en combattant au nom de la France pour la civilisation et la liberté, tandis qu'il se trouve aujourd'hui des Français qui font tant de bruit autour de la mort d'Olivier Pain, qui a succombé en combattant contre la civilisation, c'est-à-dire en réalité contre la France sa patrie ? »

Chronique générale.

Le ministère est pressé de se débarrasser du Parlement. C'est pourquoi il demandera au Sénat de voter sans modification le projet de loi relatif à la fabrication et à la détention des armes et le projet de loi de budget tels qu'ils sont sortis des délibérations de la Chambre.

Il pourrait mieux faire encore. Pourquoi ne solliciterait-il pas la suppression de toute discussion ? Un vote d'ensemble sur chaque projet, et tout serait dit.

Toujours la fin de la guerre du Tonkin ! Le ministre de la guerre a décidé de créer un troisième régiment de tirailleurs tonkinois.

Les cadres de ce régiment seront fournis par l'armée de mer ; l'administration de la guerre ne fera que compléter l'effectif dans le cas où les troupes de marine disponibles ne seraient pas suffisantes.

LE GASPILLAGE SCOLAIRE.

Le budget de l'instruction publique, disent les *Débats*, était, d'après les chiffres mêmes donnés l'autre jour à la Chambre par M. Wilson, de 21 millions 950,000 fr. sous l'Empire, en 1868 ; il est aujourd'hui de 436 millions.

A cela, M. Germain a répondu avec beaucoup de sens. On avait 4 millions d'élèves dans les écoles, on en a aujourd'hui 4 millions 600,000 ; voilà, certes, un gain dont

on doit se féliciter ; mais, somme toute, il ne représente que moins du sixième du chiffre primitif, et, au lieu d'augmenter seulement de 15 à 20 0/0, la dépense a sextuplé ; nous dépensons six fois plus pour l'instruction publique ; cependant le nombre des élèves ne s'est accru que d'un sixième, et il ne viendra à la pensée de personne de prétendre que l'instruction qu'on leur donne soit six fois meilleure que celle qu'on leur distribuait autrefois.

On n'entend, au contraire, que des plaintes sur l'abaissement graduel des études.

On peut donc conclure que la bonne moitié de l'augmentation des dépenses de l'instruction publique a été gaspillée, et qu'elle n'a profité en rien au développement intellectuel de la population.

PRÉPARATIFS RÉPUBLICAINS.

Le *Gaulois* assure qu'un comité central républicain vient de se former à Paris, en vue des élections. MM. Lebaudy, Bischoffsheim, Lecomte, Récipion et autres gros capitalistes républicains font partie du comité : c'est le comité des milliardaires.

On leur a fait faire une cagnotte de 500,000 fr. dont M. Waldeck-Rousseau aura la disposition pour les élections.

Avec ces 500,000 fr., les républicains souderaient les journaux, les maires, les gardes-champêtres, les cantonniers, toute l'armée des agents électoraux.

Les dames de Marseille viennent d'envoyer à Madame la duchesse de Chartres un bouquet monumental, composé des fleurs les plus belles et les plus rares du Midi, en souvenir de la visite du duc de Chartres, il y a un an, aux cholériques de Marseille.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 23 juillet.

Les Consolidés anglais ont perdu 1/16 à la première cote et l'ont regagné à la seconde. C'est dire qu'on est au calme plat aussi bien à Londres qu'à Paris.

Les Rentes françaises conservent néanmoins leur courant d'affaires au comptant : le 3 0/0 est à 81.10, le 4 1/2 0/0 est à 110.25.

L'action du Crédit Foncier de France est ferme à 1,325. Le conseil d'administration dans ses séances des 16 et 22 juillet a autorisé pour 7,080,000 francs de prêts hypothécaires et 6,306,000 fr. de prêts communaux. Les bénéfices nets du 1^{er} semestre 1885 dépassent de 600,000 fr. ceux du 1^{er} semestre 1884. On peut donc compter sur une augmentation de dividende.

La Société Générale est toujours très-ferme. La souscription des obligations de l'Ouest-Algérien est fort bien accueillie en raison d'abord de la garantie de l'Etat et ensuite des sages mesures prises pour que les capitaux de placement ne soient pas dérangés inutilement.

La hausse de l'Ouest-Algérien est aussi logiquement prévue que l'était et que l'est encore celle de l'obligation Est-Algérien.

Beaucoup de demandes en obligations de Chemins de fer Autrichiens, première hypothèque. Cette valeur est si bien connue sur le marché parisien que son plein succès ne saurait être mis en doute.

La Compagnie du Canal de Panama met en avant toutes les influences dont elle dispose pour arracher au gouvernement l'autorisation d'émettre des

obligations à lots. Il n'y a plus d'autre espoir : dédaignés par le public et pour ainsi dire méprisés de l'argent à tout prix et à bref délai. Les millions insignifiants comparés à ce qui reste à faire. Il n'est pas prudent de conserver plus longtemps des obligations de Panama.

Le dernier bilan du Crédit Lyonnais accuse une diminution des dépôts à échéance fixe.

L'action Rio-Tinto est ferme à 262.50. Les actions de Chemins de fer sont cotées : Nord à 1,610, l'Orléans à 1,345, le Midi à 1,120, l'Est à 798.75, l'Ouest à 865.

Chronique militaire.

La libération de la classe 1880 n'aura décidément lieu qu'après les grandes manœuvres, c'est-à-dire vers le 20 septembre. Les 300,000 réservistes des classes 1870 et 1878 qui doivent faire cette année un stage d'instruction de 28 jours seront convoqués vers le 25 août et renvoyés le 21 septembre.

Le ministre de la guerre va présenter au Président de la République un décret portant promotion de 3 généraux de division et de 4 ou 7 généraux de brigade.

Cette promotion d'officiers généraux sera suivie d'un décret assez important de nominations aux grades d'officiers supérieurs et subalternes dans toutes les armes.

Dans l'infanterie : 3 ou 4 colonels ; 5 ou 6 lieutenants-colonels ; 30 chefs de bataillon ; 420 capitaines ; 130 lieutenants.

Dans la cavalerie : 2 colonels ; 4 lieutenants-colonels ; 4 chefs d'escadrons ; 25 capitaines ; 30 lieutenants.

Le ministre a prescrit de laisser de côté toute étude sur la coiffure de grande tenue ; le képi sera provisoirement conservé.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

La Future Chambre.

Sous ce titre, le *Patriote* publiait, samedi, un tableau plus ou moins fantaisiste, — soi-disant « établi d'après les plus récentes élections aux divers corps politiques ou municipaux. »

Dans cette statistique détaillée, le *Patriote* indique, pour chaque département, la distribution — probable — des suffrages entre les républicains et les conservateurs.

Comme de raison, il conclut au triomphe de la République, et, sur un nombre de 584 députés, il s'adjuge 531 représentants.

Toutefois, en ce qui concerne le département de Maine-et-Loire, il n'ose trop forcer les chiffres, et nous accorde au moins dix mille voix de majorité.

Maine-et-Loire.

Voix républicaines 54,391
— conservatrices 64,074

Ses yeux noirs avaient une expression d'intelligence et de bonté que corroborait une bouche aux lèvres roses, qui semblait ne devoir s'ouvrir que pour sourire.

Sa peau, légèrement brunie, avait ces tons chauds et pleins de vie, que l'on trouve le plus ordinairement dans le pays du soleil, mais que l'on admire d'autant plus dans les contrées septentrionales, qu'elles y apportent un étonnement.

Ce fut la sensation qu'éprouva en cet instant le vieux Jérémie.

Depuis longtemps triste et isolé, aucun visage humain, si ce n'était la flagmatique figure du fermier Gundheim, ou la mine renfrognée de sa femme, n'était venu le distraire des sombres pensées et des monotones occupations qui faisaient sa vie de chaque jour.

Ce fut donc avec une joie qui semblait tenir de la reconnaissance, qu'il répondit à la jeune femme, après l'avoir attentivement regardée :

— Ma foi, madame, puisque vous paraissez être si accommodante, il me serait bien difficile de vous refuser ce que vous désirez. Seulement, il faut que vous fassiez vous-même une visite dans toute la maison, pour choisir la chambre qui vous paraîtra le plus habitable, car je ne réponds de rien à cet égard.

— Eh bien ! allons voir ! dit gaiement la jeune femme.

— Et ce compagnon-là ? Vous le garderez aussi avec vous ? demanda le vieillard en prenant la bride du cheval, restée jusque-là au bras de l'amazone.

— Sans doute, n'en aurai-je pas besoin pour mes excursions dans les environs ?

— Alors, il lui faut aussi un gîte, reprit Jérémie ; mais celui-là sera moins difficile à trouver, et je m'en charge tout seul, sans que vous en preniez la peine. Veuillez m'attendre trois minutes, madame, et j'aurai l'honneur de vous accompagner moi-même dans votre visite domiciliaire.

Et, avec un geste presque juvénile, qu'on eût été loin d'attendre quelques instants auparavant du vieux Jérémie, il entraîna le fringant cheval du côté des écuries, aussi inhabitées et désertes que la maison.

Aussitôt qu'il eût disparu, les traits de la jeune femme se rembrunirent, et une sorte de tristesse inquiète envahit son regard.

Ses yeux erraient sur la maison, qu'ils semblaient interroger, comme si elle eût dû rassurer sa pensée et lui livrer le secret dont elle était venue chercher la révélation.

— Ainsi donc, pas plus chez lui qu'ailleurs ! s'écria-t-elle avec une explosion désespérée. Nulle trace qui me dise ce qu'il est devenu ! nul indice auquel je puisse m'accrocher pour le retrouver et lui dire que je lui pardonne ! Oh ! s'il était mort

dans cette terrible guerre ! Mais je l'aurais su, la veuve même, que son mari a abandonnée, est instruite du retour de cette triste liberté qu'elle n'a pas désirée. Peut-être reviendra-t-il un jour dans cette maison où il a été élevé. C'est là, là seulement que je veux l'attendre et le recevoir comme l'époux que l'on désire et que l'on aime, pensait-elle tristement.

Le vieux Jérémie, auquel la jeune femme ne pensait déjà plus, était revenu et la considérait avec une sorte de ravissement respectueux.

— Voilà comment mon maître aurait dû épouser une femme, se dit-il ; ça aurait apporté la joie et le bonheur dans sa maison, et peut-être n'aurait-il pas eu le cœur de faire ce qu'il a fait. Mais à quoi bon toutes ces idées à présent ? — Celle-là ne pense point à mon maître, et tout irait bien plus de travers encore que ça ne va, si le bon Dieu écoutait toutes les billevesées qui nous passent par la tête !

En cet instant, la jeune femme que nous désignerons maintenant sous son nom, puisqu'elle s'est fait reconnaître elle-même pour la femme de Lucien Sauvêtre, aperçut le vieux serviteur dans sa contemplation admiratrice.

Elle revint en même temps au sentiment de la position dans laquelle elle se trouvait vis-à-vis de lui ; et, reprenant promptement possession d'elle-même, elle dit en souriant :

— Eh bien, je suis prête et j'attends ! Qu'est-ce que nous commençons-nous ?

— Tout de suite, madame, le temps seulement de prendre dans ma chambre le trousseau de clés, et je suis à vos ordres, dit Jérémie.

Il n'y avait rien de gai dans la péroration entreprise par Clémence au milieu de cette maison vieille et abandonnée.

Chaque porte qui s'ouvrait devant elle lui montrait, dans l'obscurité intentionnelle indigée par Jérémie à toutes les pièces de l'habitation, des profondeurs mystérieuses où semblaient se mouvoir les ombres des anciens habitants de cette maison demeure.

Elle traversa rapidement les pièces où les parents et la famille de Lucien faisaient leur home ordinaire, et il lui tardait d'arriver à celle où le jeune homme avait passé ses premières années, où il avait vécu et laissé sans doute quelques traces de son passage et de sa vie.

Elle était bien décidée, quelle que fût cette chambre et peut-être son incommodité, à le trouver plus convenable et à le choisir pour l'habiter elle-même.

— Là, je le connaîtrai mieux et je l'apprécierai réellement pour ce qu'il mérite, se disait-elle ; j'en vivrai un peu de sa vie, qu'il ne m'a pas trouvée digne de partager.

(A suivre.)

Le Patriote avoue donc d'avance sa défaite, et dès maintenant se reconnaît vaincu. Voilà qui ne s'accorde guère avec ses exhortations enthousiastes aux électeurs. — Dans le même numéro du Patriote, à la même page, nous relevons, en effet, la phrase suivante :

« Bonne journée pour la démocratie de Maine-et-Loire : elle fait bien augurer de la campagne électorale et du triomphe définitif. »

Ce sont évidemment là des cris de politesse en détresse, et qui — pour se rassurer — essaie de s'étourdir.

Mais le Patriote a beau faire : il ne donnera le change à personne.

Nous sommes donc sûrs du succès ; nos adversaires mêmes le confessent, et la lutte qu'ils préparent n'est qu'une lutte factice, une résistance feinte, une défense simulée. C'est à nous toutefois de nous tenir sagement sur nos gardes, contre toute surprise, contre toute embuscade.

Bien que notre victoire soit certaine, ce n'est pas une raison pour nous reposer entièrement sur des espérances platoniques, et nous abstenir de combattre. — Au contraire, il faut que chacun se mette vigoureusement à la besogne.

Le moment est venu de tailler des croupières aux républicains, l'occasion est belle de tomber l'opportunisme et de jeter la République à l'égoût dont elle est issue.

Il y va de nos intérêts les plus chers, et, surtout, du salut même de la France.

Que chacun fasse son devoir, au cri de ralliement :

Sus à l'opportunisme ! (Petit Courrier.)

« C'est une chose étrange que de voir la nation envoyer au siège du gouvernement des agents d'excitation à la dépense. L'opinion publique ferait vite volte-face, si on pouvait lui faire comprendre que les agents d'excitation à la dépense ne sont pas autre chose que des AGENTS D'EXCITATION A L'AUGMENTATION DES IMPOTS. »

(Opinion de M. Léon Saz, sénateur républicain.)

Les citoyens Maille, Benoist et Bury sont au nombre de ces agents d'excitation à la dépense, qu'il importe de ne pas renvoyer à la Chambre, aux prochaines élections.

LA RÉUNION RÉPUBLICAINE D'ANGERS.

On écrit d'Angers à la Justice :

« Nous venons d'avoir à Angers une réunion de 400 électeurs du département de Maine-et-Loire, à l'effet de nommer un comité départemental et de fixer ses attributions. »

« De nombreux efforts avaient déjà été tentés pour constituer des comités cantonaux et communaux. Ils avaient complètement échoué, et les opportunistes se décidèrent à convoquer à Angers quelques centaines de leurs amis pour diriger le mouvement électoral dans le département. »

« La séance a été une véritable pétaudière. Le président, M. Maille, député, était incapable de présider, la réunion a dégénéré en interruptions et en conversations particulières. Pas un opportuniste ne s'est signalé par un peu de bon sens ou de savoir-faire. La rixe a fini par s'emparer de l'auditoire, les électeurs ont détalé les uns après les autres, en haussant les épaules. »

« Cependant l'un des opportunistes les plus militants fit comprendre à quatre-vingts membres restants de la réunion qu'il fallait absolument faire quelque chose. Il proposa de nommer, pour être du comité départemental, trois personnes par canton. Ce qui fut accepté. Mais, quand il s'agit de procéder à la nomination, on perdit de nouveau patience, tantôt deux individus se mirent à chuchoter les noms de quelques personnes, que l'on inscrivit sans voter comme membres du comité. Comme on ne connaissait pas de républicains dans certains cantons, ces cantons ne se trouvèrent pas représentés. Pour d'autres cantons, les citoyens protestèrent contre cette façon étrange d'établir le comité, et se retirèrent en se déclarant être des délégués de leurs cantons supérieurs de l'assemblée. Au milieu des conversations particulières qui continuaient, quelques mouvements dans l'inscription fantaisiste des membres du Comité départemental. On n'a pu arriver à fixer les attributions dudit Comité. Voilà comment l'opportunisme a fabriqué son comité dans Maine-et-Loire. Ses

travaux seront curieux à suivre. Quant aux républicains d'extrême gauche, ils ont laissé les ferristes travailler pour eux, et ils auront probablement leur réunion ultérieure. »

ADMISSION A L'ÉCOLE DE SAUMUR.

Les examens oraux pour l'admission à l'École de cavalerie commenceront le 4 août à Lyon.

La commission se rendra ensuite successivement à Montauban, Nantes, Paris et Châlons.

En Algérie, les examens oraux commenceront également le 4 août. Les centres d'examen désignés sont : Blidah, Oran et Constantine.

La liste des sous-officiers de cavalerie proposés pour le grade de sous-lieutenant, publiée par le Journal officiel, ne comprend pas les sous-officiers de cavalerie employés dans le Sud algérien, en Tunisie et au Sénégal, lesquels sont dispensés des épreuves orales.

LES GRANDS-PRIX DE ROME.

L'Académie des beaux-arts a rendu avant-hier, à trois heures, le jugement du concours pour le grand-prix de Rome en peinture.

Le premier grand-prix de Rome a été décerné à M. Alexis Axillette, né le 40 décembre 1860, à Durtal (Maine-et-Loire), élève de M. Gérôme (dont le tableau portait le n° 7).

Le 4^e second grand-prix, à M. Paul Thomas, né le 30 novembre 1859, à Paris, élève de MM. Boulanger et J. Lefebvre (dont le tableau portait le n° 8).

Le 2^e second grand-prix, à M. Jean Tollet, né le 5 novembre 1857, à Lyon, élève de M. Cabanel (dont le tableau portait le n° 2).

MM. Axillette et Thomas montaient cette année en loge pour la première fois.

Les délibérations ont été très-courtes et les membres du jury sont tombés d'accord sur les noms ci-dessus, presque à l'unanimité.

Voici quelques renseignements sur notre compatriote, M. Axillette, premier grand prix de Rome :

Après avoir suivi les cours de l'école municipale de dessin d'Angers, Axillette était entré à l'École des beaux-arts comme pensionnaire du département de Maine-et-Loire.

Élève de Gérôme, Axillette avait exposé, au Salon de 1884, un portrait de M. Delaplanche, qui lui avait valu une mention honorable.

Il concourait pour la première fois au grand-prix de Rome ; c'est donc un très-grand succès. Le lauréat a, d'ailleurs, laissé à Angers de petites peintures fort estimées, et révélant, au dire des connaisseurs, un genre tout à fait nouveau.

C'est le troisième Angevin qui remporte le grand-prix, après David et Lenepveu.

LES OBSEQUES DE M. JOUBERT.

MM. Rivière, Belle, Wilson, Guinot et Bury ont quitté Paris hier soir pour se rendre à Chinon, où ils ont assisté ce matin aux obsèques de M. Joubert, député.

LE BATAILLON SCOLAIRE DE COUTURES.

Les conseillers républicains de Coutures et leurs amis, dit le Patriote, viennent d'offrir à l'occasion du 14 juillet un drapeau au bataillon scolaire de Coutures qui tous les ans obtient une mention honorable du ministère de la guerre.

COURS LAÏQUES ET OBLIGATOIRES

Sous ce titre, le Journal de Maine-et-Loire publie l'article suivant :

« On n'a pas oublié que le Patriote avait accusé les Frères de la Chalouère d'avoir cruellement frappé un enfant. Sur les dénonciations calomnieuses du journal de la préfecture, la police, le parquet, le Conseil académique enfin ont fait des enquêtes minutieuses d'après lesquelles on a dû reconnaître l'innocence des congréganistes. Dans l'impossibilité de poursuivre les Frères pour coups et blessures, on a continué la chicane en les attaquant sur la tenue de leur école et sur l'âge de leurs élèves. Preuve palpable que dans cette longue et misérable intrigue on visait simplement à faire disparaître l'école des Frères de la Chalouère au moment où s'achève l'école Victor Hugo. »

« Tandis que l'on agit avec une semblable

partialité envers des instituteurs en soutane, pourquoi donc ferme-t-on depuis si longtemps les yeux sur les actes de brutalité révoltante qui se passent à l'école du boulevard de Laval, dirigée par M. Bretauidière ? »

« En apprenant que des plaintes sourdes s'élevaient de toutes parts contre ce chef d'établissement, nous avons fait, nous aussi, une enquête sérieuse, et voici ce que des parents et les enfants victimes nous ont affirmé :

« Au printemps dernier, l'élève *** était en retenue pour un devoir ; il plaça dans un nombre un 0 au lieu d'un 3 ; M. Bretauidière, furieux, saisit l'enfant et le secoua si violemment sur l'encognoire d'une table qu'il lui cassa une dent. Le petit *** pâlit et le maître eut peur... Trois élèves ont été témoins oculaires de cet acte brutal. »

« Rentré dans sa famille, l'élève n'osa rien dire ; il raconta seulement l'affaire quelques jours après à un jeune homme qui avertit M. *** père. Celui-ci regarda dans la bouche de son fils et constata parfaitement la disparition d'une partie de la dent. Il reprocha à son enfant son silence ; le petit répondit : « Si je l'avais parlé de cela, j'aurais été frappé davantage ensuite. »

« Il y a quelques mois, le jeune *** revint de l'école avec une oreille en sang. Entre la tête et la base de l'oreille, les ongles du maître avaient laissé des traces profondes, si bien qu'on aurait pu croire de prime abord que l'oreille était en partie décollée ; d'autres traces d'ongles étaient visibles également sur le cou. »

« La mère, indignée, alla immédiatement trouver M. Bretauidière qui s'efforça de la calmer. — Depuis ce moment, le maître n'avait point touché à l'élève. — Ce fut seulement le vendredi 10 juillet que le petit *** revint chez lui avec une bosse noire au sourcil gauche. C'était encore une carresse que M. Bretauidière avait donnée. Des témoins ont vu la trace du coup le dimanche 12 juillet. »

« Le jeune *** a reçu de nombreux coups de carré sur la tête, au point que le grand-mère qui conduisait son petit-fils à l'école restait pour écouter si le maître ne le frappait pas. »

« M. Bretauidière apprit qu'il était l'objet de cette surveillance et il menaça l'enfant, en pleine classe, de le punir plus sévèrement. Il refusa de le préparer pour le certificat d'études et lui arracha la croix que l'inspecteur avait donnée à l'enfant. »

« Plusieurs autres élèves ont également reçu des coups et sont revenus chez eux les oreilles en sang. »

« On trouvera peut-être surprenant que nous ne désignons pas toutes ces petites victimes du brutal instituteur. C'est que les parents nous ont instamment prié de ne pas citer leurs noms : « Nos enfants seraient, disent-ils, encore plus maltraités, et nous craignons cet homme à cause de son influence dans le quartier ». M. Bretauidière, en effet, défend expressément à ses élèves de se plaindre à leurs parents, et quand ces derniers viennent lui demander compte de sa brutalité, il cajole les petits avec ces mots : « Oh ! mais ils sont trop gentils pour que je les batte ; allons ce n'est rien, » etc. » Si bien qu'une grand-mère nous disait : « On voit bien alors qu'il se repent d'avoir été trop vil ! »

« Mais ces actes de brutalité ne sont-ils pas coupables et trop fréquents pour rester impunis ? S'il existe en France une société protectrice des animaux, ne faut-il pas, à plus forte raison, dans la Douce et partout au milieu de nous, une société protectrice de l'enfance ? »

« Ah ! il est vrai que M. Bretauidière est opportuniste, et que par conséquent il jouit de toutes les faveurs et de toutes les complaisances de l'administration. Il paraît que cela lui suffit pour qu'il se croie permis de frapper impunément ses élèves. Il n'est pas un Frère, lui ! »

« En bien ! non, cela ne suffit pas, et nous croyons, nous, qu'il suffira de dénoncer ces faits à l'opinion publique pour qu'on y mette fin, car il y va de l'honneur et de la bonne renommée du corps enseignant et de l'autorité académique. »

L'ACCIDENT DE LA CHALOUÈRE. — On avait annoncé qu'un horrible accident s'était produit à la Chalouère. On nous avait dit en premier lieu qu'un ouvrier s'était tué en tombant d'une barge de bois. Il n'en est heureusement rien. La victime n'a reçu qu'une contusion à la cuisse. (Patriote.)

TOURS.

Avant-hier, vers 5 heures du soir, un soldat du 3^e dragons, nommé Doussaint, était aux bains du Cher avec son cheval quand l'animal s'étant avancé dans l'eau et ayant perdu pied tout-à-coup entraîna son cavalier qui disparut aussitôt.

On l'a retiré de l'eau 25 minutes après et, malgré les soins qui lui ont été prodigués, il n'a pu être ramené à la vie.

Le corps a été envoyé à l'hospice.

LUÇON.

Dimanche, 9 août, fête de bienfaisance à Luçon. Grande cavalcade : Louis XIII et Richelieu se rendant à La Rochelle. La reine Anne d'Autriche et la Cour.

Le Brillant Oriental est le meilleur produit qui se soit fait jusqu'à ce jour ; il remplace les cires liquides et caustiques pour l'entretien et la mise en couleur des meubles et parquets en chêne, noyer et acajou ; il n'a pas d'odeur, brille très vite et n'encrasse jamais ; il se vend, à l'ÉPICERIE CENTRALE, 4 fr. 80 c. le litre avec lequel on peut couvrir 25 mètres carrés.

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil ; on savait déjà cela du temps de Salomon, mais il est bon de le redire, les bonnes choses, du reste, ne sauraient être trop répétées. — « Sainte-Colombe, le 8 mars 1885. — Ma femme souffrait depuis longtemps d'un mal de tête et d'un rhumatisme qui se portait tantôt à un bras, tantôt dans les jambes. Depuis qu'elle emploie les Pilules Suisses, elle va beaucoup mieux. J'autorise M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, à publier cette lettre et je le prie de m'envoyer encore trois boîtes de ses bonnes Pilules Suisses à 1 fr. 50. » François Jouve, négociant. » aux Bègues-de-S^t-Colombe, par Orpierre (H.-A.) »

OBLIGATIONS 3 O/O DE L'OUEST-ALGÉRIEN

Les obligations 3 O/O anciennes de l'Ouest-Algérien figurent à la cote avec la mention de garantie de l'Etat, conformément aux lois de concession. Elles sont cotées depuis longtemps au-dessus de 345 francs.

Les obligations que la Compagnie émet en ce moment aux guichets de la Société Générale et du Crédit Algérien ; en Algérie, à ceux de la Banque de l'Algérie et de diverses autres Banques, doivent logiquement atteindre le cours de leurs aînés, puisqu'elles jouissent des mêmes avantages d'intérêt et d'amortissement.

On remarquera que le revenu net garanti à la Compagnie est supérieur de 800,000 fr. aux sommes nécessaires pour le service de la totalité des obligations.

Enfin, il est bon de rappeler que le réseau de l'Ouest-Algérien donne des résultats remarquables et que notamment sur la ligne du Tielat à Sidi-bel-Abbès, les recettes nettes sont supérieures au revenu garanti par l'Etat.

La ligne nouvelle, qui relie Tiemcen, centre du commerce avec le Maroc, au réseau de la Compagnie, doit non-seulement donner des produits satisfaisants, mais accroître le trafic du réseau existant.

Les coupons et le remboursement des actions et obligations de l'Ouest-Algérien sont payables sans frais à Paris : à la Société Générale, au Crédit Lyonnais et au Crédit Algérien ; en province : dans toutes les agences de la Société Générale et du Crédit Lyonnais.

On peut souscrire dès à présent aux Obligations des CHEMINS DE FER DE L'OUEST ALGÉRIEN.

Il suffit d'envoyer 40 francs par obligation à la CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT, 116, place Lafayette, à Paris.

Par suite d'un traité passé avec une des premières maisons de Paris, nous sommes en mesure de fournir à nos lecteurs la MAGNIFIQUE GRAVURE SUR ACIER AU BURIN, intitulée :

LA VIERGE AUX BALANCES

CHEF D'ŒUVRE du grand peintre Léonard DE VINCI, dont le tableau est exposé au musée du Louvre.

Cette belle estampe artistique, gravée par Garnier, a coûté 10,000 fr. de gravure. C'est dire qu'elle est d'un fini et d'une exécution irréprochable.

Les copies se vendent 20 fr. dans le commerce. Par faveur exceptionnelle, elles seront délivrées à nos lecteurs, dans nos bureaux, contre versement de 2 fr. 50 seulement.

Franco, en colis postal : 3 fr. 25.

PAUL GODET, propriétaire gérant.

Étude de M^e BRAC, notaire, à Saumur.

A VENDRE
OU A LOUER
DE SUITE
JOLIE PROPRIÉTÉ
De produit et d'agrément
NOMMÉE

Les Lilas

Sise au Pont-Fouchard,

Comprenant : maison bourgeoise, nouvellement construite et confortablement distribuée, servitudes, jardin planté d'arbres et de vignes en plein rapport ; contenance totale 55 ares, enclos de murs.

S'adresser, sur les lieux, à M^{me} veuve LEROY, propriétaire, et à Saumur, à M^e BRAC, notaire. (542)

Étude de M^e LEDROIT, notaire à Neuillé (Maine-et-Loire).

A VENDRE
PAR ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M^e LEDROIT, notaire à Neuillé, le dimanche 2 août, à une heure de l'après-midi,

LES

IMMEUBLES

Composant la Closerie de la Petite-Fontaine, Située proche le bourg de Neuillé, Consistant en :

Une maison, située près la Fontaine-du-Bourg, comprenant maison d'habitation et d'exploitation, cour, jardin, lavoir sur le bord du ruisseau et divers morceaux de terre labourable, pré, bois taillis, vigne, complanté d'arbres émondables et d'arbres fruitiers, le tout contenant environ 3 hectares 11 ares 40 centiares.

Pour avoir des renseignements, s'adresser à M^e LEDROIT, notaire à Neuillé, et, pour visiter, à M. Philias SAUNIER, propriétaire à Neuillé. (619)

A LOUER

PRÉSENTEMENT

APPARTEMENT AU 2^e ÉTAGE

Composé de trois pièces, dont deux à feu, avec eau de Loire et lieux d'aisance au même étage.

S'adresser, place Saint-Pierre n^o 9. (583)

CANOT à Vendre

S'adresser aux BAINS CIVILS.

Étude de M^e CHEVEREAU, notaire à Tours, 6, rue Descartes.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M^e CHEVEREAU, notaire à Tours

Le mercredi 29 juillet 1885, à 2 heures.

1^{er} Lot.

LE CHALET

Situé commune de Saint-Avertin, près Tours;

Servant actuellement de restaurant, comprenant : Maison d'habitation, écurie, remise, magnifique jardin, le tout d'une contenance d'environ 2 hectares.

Cette propriété, dans une situation exceptionnelle, est entourée presque de tous côtés par le Ch-r.

Mise à prix, 25,000 fr.

2^e Lot.

Une Maison

Située commune de Lariche extra, près Tours, levée Saint-François-de-Paule, comprenant :

Rez-de-chaussée, premier étage, grenier, cellier, jardin.

UNE AUTRE MAISON

Située auprès de la précédente, comprenant rez-de-chaussée, grenier, sellier, puits, jardin. Le tout contenant neuf ares.

Mise à prix, 1,500 fr.

L'adjudicataire du 2^e lot devra, en outre, acquitter la rente annuelle de 300 fr. et supporter la jouissance d'une des deux maisons auxquelles a droit, sa vie durant, une tierce personne actuellement âgée de 72 ans.

On pourra traiter à l'amiable pour les deux lots, avant le jour de l'adjudication.

S'adresser, pour obtenir tous renseignements et traiter, à M^e CHEVEREAU, notaire, rédacteur et dépositaire du cahier des charges. (588)

Étude de M^e BLANCHET, notaire à Baugé.

A AFFERMER

La CHASSE de la terre du THEIL, communes d'Auvers, Guédéniau et autres (arrondissement de Baugé), de 500 hectares environ.

S'adresser, pour visiter la propriété, au Garde, et, pour traiter, audit notaire. (613)

A VENDRE
OU A LOUER
Pour Noël 1886,
Vaste Maison

RUE SAINT-JEAN.

Occupée par M. Grellet, tapissier.

S'adresser à M^e BRAC, notaire à Saumur. (472)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

En totalité ou par parties,

MAISON

Située rue du Port-Cigogne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arboré, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins. (554)

A LOUER

PRÉSENTEMENT

Rue de la Petite-Bilange,

APPARTEMENT comprenant : cuisine, salle à manger, deux chambres à coucher et cabinet, cave et remise.

S'adresser rue de la Petite-Bilange, 24. (554)

A CÉDER DE SUITE

Pour changement de domicile

UN MAGASIN

Liquor, gros et détail, comptoir.

S'adresser au bureau du journal.

BAINS DE MER

Plage de St-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée)

Billets d'aller et retour de 15 et 30 jours avec 40 et 40 0/0 de réduction.

A LOUER

Deux Châteaux

Sur la Plage.

Pour renseignements, s'adresser au bureau du journal ou à M. BODIN-CHIVERT, à Thouars.

A VENDRE

Moteur à Gaz

Système BENIER frères.

Force deux chevaux vapeur.

S'adresser à M. MARLIAC, mécanicien, rue de la Chouetterie, Saumur, représentant de la maison Bénier.

Offres et Demandes

ON DEMANDE à acheter **CHIEN** d'arrêt, poil ras, ayant un double nez, une grosse tête et la queue courte. Inutile offrir autre espèce.

S'adresser au bureau du journal, initiales P. A. (236)

ON DEMANDE chez M. E. MIGNON, marchand de fers à Saumur :

1^o Un **jeune homme** pour apprendre le commerce ;

2^o Un **garçon** pour conduire les chevaux.

Inutile de se présenter sans de bonnes références. (235)

UN HOMME demande une place de **camionneur** dans une maison de commerce.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une **entrepreneuse** de broderies et tapisseries sur canevas.

Maison LEMERLE-BODAIR, à Angers. (617)

On demande un premier **RÉDACTEUR** pour un journal conservateur de province, dans sa 32^e année de publication, paraissant six fois par semaine.

Ecrire aux initiales C. L. (Agence Havas), place de la Bourse, 8, Paris.

UN HOMME demande une place comme **cocher** ou **jardinier**.

S'adresser au bureau du journal.

La maison P. FOUCHER, à Saumur, demande un **apprenti** pour la Bonneterie-Mercerie. (514)

LE MONDE

Compagnie d'Assurances contre l'Incendie et sur la Vie, capital 40 millions, réserves 37 millions.

ON DEMANDE des **agents** dans les chefs-lieux de canton. S'adresser à M. GURBER, 17, boulevard des Poitiers, Angers. (574)

LOTÉRIE DES ARTISTES MUSICIENS

GROS LOT : 100.000^f Second et dernier Tirage Jeudi 30 Juillet prochain

Le montant des Lots est déposé à la Banque de France. DERNIERS BILLETS : UN FRANC. Adresser sans retard espèces, chèques ou Mandats-poste à M. Ernest DETA, Secrétaire général, Directeur de la loterie, 18, Rue Grange-Battelière, PARIS.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 23 JUILLET 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.	
3 1/2	81 10	80 45	Est	798 75	797 50	Obligations.			Gaz parisien	518	511
3 % amortissable	82 75	82 70	Paris-Lyon-Méditerranée	1250	1245	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	518	518	Est	360	360
3 % (nouveau)	82	82	Midi	1155	1152 50	1865, 4 %	527	528 50	Midi	388	379
4 1/2 %	106 65	106 95	Nord	1610	1610	1869, 3 %	469	469	Nord	389 75	388 50
4 1/2 % (nouveau)	110 27	116 15	Orléans	1345	1342 50	1871, 4 %	394 50	394	Orléans	383	382
Obligations du Trésor	508	508	Ouest	865	863 75	1875, 4 %	530	519	Ouest	380	379
Banque de France	5660	5650	Compagnie parisienne du Gaz	1508 75	1505	1876, 4 %	517 50	518 50	Paris-Lyon-Méditerranée	379 50	381
Société Générale	458 75	460	Canal de Suez	2071 25	2065	Bons de liquid. Ville de Paris	528	528	Paris-Lyon-Méditerranée	382	378
Comptoir d'escompte	997 50	997 50	C. gén. Transatlantique	482 50	481 25	Obligations communales 1879	455	455	Paris-Bourbonnais	381	378
Crédit Lyonnais	535	537 50			Obligat. foncières 1879 3 %	450	450	Canal de Suez	580 50	581	
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1325	1330			Obligat. foncières 1883 3 %	363	364				
Crédit mobilier	225	225									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans				LIGNE DE L'ÉTAT															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR			
Heures	Minutes	Type	Arrivée	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir
3 heures	8 minutes	du matin, express-poste.		6 05	7 24	9 00	1 15	3 45	7 50	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10	3 26	8 21	12 48	4 44
6	55	matin (s'arrête à la Possonnière)		6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	8 08	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46		3 36	8 31	12 58	4 54
9	13	matin, omnibus-mixte.		6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	8 18	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54		3 46	8 41	1 13	5 04
1	25	soir,		6 30	7 52	9 28	1 40	4 27	8 24	7 23	10 36	2 28	5 40	9 06	11 39	3 56	8 49	1 25	5 16
3	32	express.																	
7	15	omnibus.																	
10	36	(s'arrête à Angers).																	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.			
8 heures	36 minutes	du matin, direct-mixte.		6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	5 40	8 58	1 07	4 20	7 43	7	1 55	8 55	3 50	12 38	6 10
9	31	omnibus.		6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57	8 20	2 51	9 53	6 28	1 38	7 28
8	37	express.		7 02	8 04	2 11	4 41	8 51	6 07	9 18	1 27	4 37	8 07	8 34	3 4	10 14	6 55	1 50	8 00
12	48	soir, omnibus-mixte.		7 14	8 09	2 19	5 4	8 59	6 07	9 18	1 27	4 37	8 07	8 34	3 4	10 14	6 55	1 50	8 00
4	44			7 29	8 22	2 22	5 19	9 16	6 49	9 43	1 52	5 04	8 30	9 57	4 24	11 27	7 50	3 30	9 00
7	4	omnibus (s'ar. à Tours)							7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	10 39	4 56	12 1	8 42	4 31	11 11
10	24	express-poste.															9 24	5 01	11 27

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.